

**M. Nicolas SARKOZY**  
**Président de la République**  
Palais de l'Elysée  
55. rue du Faubourg St Honoré  
75008 PARIS

RG/MC/EB

Le 26 novembre 2009

**Cabinet du maire**  
**04 37 85 00 05**

Monsieur le Président de la République,

Je souhaite vous faire part du sentiment des élus que j'ai l'honneur de conduire, des habitants de ma commune, notamment des 7000 Rilliards qui ont signé la pétition de maintien de la gendarmerie dont beaucoup d'acteurs du monde économique et associatif qui, tous, s'interrogent.

En tant qu'élu local, je n'ai pas à juger de la réorganisation générale qui se dessine entre secteurs police et gendarmerie mais, en étant pragmatique et en ayant, comme vous, toujours à l'esprit l'efficacité des politiques de prévention et de sécurité, je sais aussi l'excellent travail et les résultats largement supérieurs à la moyenne nationale de notre brigade de Gendarmerie.

Je tiens donc à porter à votre connaissance les éléments qui motivent notre volonté, élus, partenaires et habitants, de maintien de la ville de Rillieux-la-Pape en zone gendarmerie et ce pour les raisons fondamentales suivantes :

**COPIES À :**

M. Jacques Gérault  
Préfet de Région

- La proximité, la présence et l'intégration dans la ville, dans les associations, les écoles, des gendarmes qui vivent sur place et qui peuvent de fait intervenir immédiatement 24 heures sur 24. Ceci est fondamental car le maillage tissé au plus près des habitants et des partenaires permet une confiance et des remontées d'informations qui sont à mettre, je le crois, en relation avec le taux d'élucidation des affaires ;

- Le fait que Rillieux-la-Pape, commune périurbaine de 30003 habitants, a certes un centre classé en politique de la ville mais conserve néanmoins une tradition rurale dans ses quartiers périphériques ;

On observe une délinquance de passage liée à la proximité immédiate de l'autoroute et à des problèmes strictement locaux qui ne sont aucun cas le fait de bandes rivales et organisées de la commune et de l'agglomération. Les émeutes urbaines de 2005 n'ont pas eu d'impact à Rillieux-la-Pape.

De plus, historiquement et géographiquement, les faits de délinquance constatés sur le territoire de Rillieux-la-Pape proviennent en grande partie d'un bassin couvrant les communes limitrophes de Sathonay Camp et Sathonay Village mais aussi tout le secteur du Val de Saône (13 communes) et du département de l'Ain à proximité : tous ces secteurs sont en zone gendarmerie. Le Gouvernement a validé récemment l'installation à Sathonay Camp du pôle régional de la gendarmerie.




**RILLIEUX**  
**LA-PAPE**

- Lors de votre visite dans notre commune, en février 2004, vous aviez insisté dans votre intervention sur le caractère inacceptable de l'existence de zones de non droit. Permettez moi de vous dire, Monsieur le Président, que l'action de nos Gendarmes, sur place de jour comme de nuit, dans chaque quartier, j'ose dire dans chaque allée de Rillieux-la-Pape, fait que notre commune, n'est pas, une zone de non droit. Les chiffres officiels en attestent : un taux de délinquance en baisse constante et significative ces dernières années, un taux d'élucidation supérieur à 50 %.

- Lors des deux entretiens, menés respectivement avec M. GERAULT, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône et M. MAGNAVAL, Préfet délégué à la sécurité, et lors d'une réunion organisée en octobre dernier, à leur demande sur le rôle de l'Etat dans les collectivités locales, nous nous sommes trouvés en parfait accord sur le seul principe qui devait guider notre action en matière de sécurité : l'efficacité. Pour y parvenir, je réunis toutes les semaines le Commandant de la brigade, le responsable de la Police municipale, les bailleurs sociaux et les principaux de collèges. La collaboration gendarmerie – police municipale est ici historique et remarquable.

Les résultats en terme de lutte contre la délinquance, le formidable maillage du territoire issu de dizaines d'années de présence au quotidien et sous des formes diverses mais qui tendent au seul but d'assurer la tranquillité publique et le maintien de la paix sociale, la période de « flottement » inhérente à tout changement d'organisation et de méthode entre Police nationale et Gendarmerie, tous ces éléments pèsent dans la décision que vous serez amené à prendre prochainement, Monsieur le Président de la République. Ainsi mon message de conclusion est : « il ne faut pas changer une équipe qui gagne ».

Etant persuadé du pragmatisme et du bon sens des autorités de l'Etat, de la force des arguments énoncés ci-dessus, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération républicaine.

  
**Renaud GAUQUELIN**  
Maire  
Conseiller général

